



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation à Gaza

Question au Gouvernement n° 632

Texte de la question

SITUATION À GAZA

Mme la présidente . La parole est à Mme Ayda Hadizadeh.

Mme Ayda Hadizadeh . Hier, le gouvernement israélien a dévoilé son plan, qui consiste à nettoyer Gaza des Gazaouis. Deux millions de personnes – l'équivalent de la ville de Paris –, des femmes, des enfants et des hommes innocents, bombardés depuis des mois, massacrés, affamés, devraient aujourd'hui partir volontairement. Mais pour aller où ?

Ce plan est indigne : il nie toutes les règles du droit international. Ce plan est immoral : il nie la valeur de la vie humaine, même celle des vies des otages israéliens – ce sont les familles qui nous le disent. Ce plan est suicidaire : il pousse Israéliens et Palestiniens dans un cycle de violence et de vengeance sans fin.

Et la France, dans tout ça ? Notre responsabilité est immense. Notre soutien inconditionnel doit aller aux innocents massacrés, jamais au gouvernement qui les massacre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, EcoS, Dem et GDR.*) Notre soutien inconditionnel doit aller à ceux qui cherchent désespérément la paix, par tous les moyens, jamais à ceux qui répandent la guerre, la violence et la terreur. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes SOC et EcoS.*)

Notre responsabilité est de nommer les choses : le risque génocidaire est là. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*) Quand un État dit qu'il faut un plan de migration volontaire tout en larguant des bombes, quand il organise la famine – oui, la famine – en déclarant par la bouche d'un de ses ministres que pas un seul grain de blé ne doit entrer dans Gaza, cet État ne se comporte ni en démocratie ni en allié. Il est temps de le dire. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes SOC et EcoS. – Mme Estelle Youssouffa applaudit aussi.*)

Nous avons su être fermes face à la Russie de Poutine. Quand allons-nous avoir cette fermeté face aux dirigeants israéliens ? Cela n'a que trop duré. Nous devons nommer les choses et agir. Des leviers de sanction existent : allez-vous les actionner ? Il est urgent de reconnaître l'État palestinien. Qu'attendons-nous pour le faire ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, EPR, EcoS ainsi que sur quelques bancs des groupes Dem et GDR. – Mmes Mathilde Feld et Estelle Youssouffa ainsi que M. Carlos Martens Bilongo applaudissent aussi.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères . Vous avez raison. Hier, lorsque les autorités israéliennes ont dévoilé leur projet de conquête de Gaza, elles ont ainsi porté une triple atteinte à des principes fondamentaux. D'abord, une atteinte à la dignité humaine, parce que chacun a le droit de pouvoir vivre

dans son pays, sur le sol qui l'a vu grandir. Ensuite, une atteinte au droit international, parce que toute forme de colonisation ou de déplacement forcé de population est une violation manifeste de la Charte des Nations unies. Enfin, une atteinte à l'espoir qui demeure, et que nous voulons entretenir, d'une solution politique pour cette région, qui ramène durablement la paix et la stabilité. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR, SOC et Dem.*)

Il s'agit aussi de la sécurité des Israéliens. Nous avons parlé tout à l'heure du 7 octobre, dont nous ne pouvons pas sous-estimer à quel point il est un traumatisme profond pour le peuple israélien. Ce n'est pas faire offense à ce peuple que de rappeler à son gouvernement que les décisions qu'il prend mettent durablement en cause la sécurité d'Israël : on ne construit pas de sécurité durable sur des décombres, des déplacements de population et de la colonisation. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et Dem. – M. Emmanuel Maurel applaudit aussi.*)

C'est pourquoi, à plusieurs reprises, nous avons pris des sanctions nationales contre les colons extrémistes et violents, et au niveau européen, nous avons été à l'origine de deux trains de sanctions. Je ne m'interdis pas de proposer à nouveau des désignations, que ce soit au niveau national ou européen, si nous devons voir la colonisation se poursuivre dans les faits, en Cisjordanie comme à Gaza.

Mme Christine Arrighi . Mais enfin, c'est déjà le cas !

M. Jean-Noël Barrot, ministre . Nous pouvons rendre possible une solution politique, grâce à la décision, qui est entre les mains du président de la République, de reconnaître l'État de Palestine. Celui-ci a montré sa disponibilité pour la question, qui nous occupera d'ici le mois de juin, pour faire en sorte que la conférence coprésidée par la France et l'Arabie saoudite soit un jalon décisif sur le chemin vers un État palestinien. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NFP. – Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et Dem ainsi que sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Ayda Hadizadeh](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 632

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 mai 2025